



**Marre du harcèlement publicitaire au téléphone : une nouvelle solution**

Un grain de sable et la belle machine est bloquée... On peut réhabiliter l'action individuelle qui ne coûte pas grand-chose en énergie, en temps, en argent. Chaque adhérent, chaque sympathisant peut le réaliser facilement et donner l'ampleur nécessaire à son efficacité. Et ça marche si on le fait réellement tout de suite...

**La démarche à suivre :** inscrivez-vous sur le site [www.bloctel.gouv.fr](http://www.bloctel.gouv.fr). Il faut ouvrir un compte (gratuit) avec vos numéros de téléphone, votre mail et un mot de passe.

Si vous recevez un appel publicitaire notez : Le numéro de téléphone, le nom de l'entreprise, le nom de la personne qui vous appelle, la date et l'heure en faisant semblant d'être intéressé par la pub. Déposez une réclamation sur votre espace personnel du site [www.bloctel.gouv.fr](http://www.bloctel.gouv.fr). Cliquer sur s'identifier et suivez le menu déroulant. C'est simple !! (source : L'association Le Pic Vert)

**Site internet : Rubrique « Vie économique »**

Toute nouvelle société qui souhaite paraître dans cette rubrique est priée de se faire connaître en mairie en faisant part des informations qu'elle désire communiquer

**La SOUSSE du C-C-A-S**

Aura lieu cette année le **DIMANCHE 6 NOVEMBRE** toujours dans la salle socio-culturelle. Tarif : 4 € la table  
Inscriptions auprès de Michel (06 07 42 43 40)  
Réservation validée après réception du règlement

Les personnes de 67 ans arrivant sur la commune de St Cassien sont priées de se faire inscrire en mairie pour participer au traditionnel repas des aînés qui aura lieu le **DIMANCHE 4 DECEMBRE** (salle socio-culturelle).

**Brèves de la CAPV**

**Harcèlement scolaire :** une table ronde est proposée aux parents, jeunes et professionnels le mardi 11 octobre à 20 h à la salle des fêtes de Voiron (dans la continuité du travail mené par la cellule Parol'écoute jeunes)

**La Garantie Jeunes :** accompagner des jeunes de 18 à 25 ans sans ressources financières, en leur permettant de réaliser des expériences professionnelles et d'accéder à l'autonomie. Contacter la maison de l'emploi au 04 76 93 17 18.



**Le Coin des Associations**

**Message de la bibliothèque**

Elle a rouvert ses portes le 7<sup>er</sup> septembre en accueillant un premier groupe d'écoliers en activité périscolaire, puis le public. Jusqu'aux vacances de Toussaint, les enfants décoreront une voiture en carton aux couleurs d'un illustrateur invité par le festival « Livres à vous ». Cette voiture sera exposée au Grand Angle le dimanche 6 novembre. Pendant l'été, ont été livrés et connectés les ordinateurs destinés à la mise en réseau avec les médiathèques du pays voironnais. Après formation des bénévoles et mise sous codes-barres des ouvrages, la mise en réseau sera effective au 1<sup>er</sup> janvier 2017.

**La rentrée du Comité des Fêtes : 2 nouvelles activités**

**Atelier de « pratique de pleine conscience »**

Mise en place de cet atelier avec Francine Laborde pour mieux gérer le stress. La pleine conscience s'est : diriger son attention de façon délibérée sur l'instant présent sans jugement de valeur et avec bienveillance. La méditation y occupe une place majeure avec en parallèle le corps (utilisation du scan corporel, mouvements de yoga, postures et enchaînements du qigong, techniques de respiration ...). Deux ateliers d'essais le lundi 26/09 et le 03/10 à 19h15. Selon le nombre de personnes intéressées, des inscriptions seront nécessaires.

**Initiation aux nouveaux outils numériques :**

A partir du 3 octobre de 16h30 à 18 h dans la salle socio-culturelle

**Danse du Monde :**

Dernière porte ouverte gratuite pour découvrir les cours lundi 26 septembre à 18h15, Les inscriptions définitives et cours payants débuteront le 3 octobre.

**Activité photo :**

Prochaine rencontre le vendredi 21 octobre à 19h30. Ouvert à tous.

**Marche :**

Le 1<sup>er</sup> vendredi de chaque mois à 13h30. De nouveaux créneaux sont en cours de programmation en fonction des demandes de chacun.

**Jeux de cartes et jeux de société**

Tous les jeudis à partir de 14h (salle socio-culturelle)

Pour tout renseignement, contacter B. Moulin au 06 75 60 39 15

**MANIFESTATIONS A VENIR**

**Septembre :**

**Jeudi 29 :** AG Sou des écoles

**Octobre :**

**Dimanche 2 :** pucier Comité des fêtes

**Samedi 8 :** soirée théâtre Sou des écoles

**Dimanche 9 :** vente de brioches ASL

AG Amicale boule

**Novembre :**

**Dimanche 6 :** bourse aux jouets CCAS

**Vendredi 11 :** cérémonie AAC à 11H45

**Samedi 12 :** soirée ASL

**Vendredi 18 :** soirée Beaujolais Tennis

**Dimanche 27 :** animation Bibliothèque

**Décembre :**

**Vendredi 2 :** Téléthon comité des fêtes

**Dimanche 4 :** repas des aînés

**Dimanche 18 :** matinée huitres Sou des écoles



Le mot du Maire,

*Pari gagné...!*

Nous nous étions engagés à informatiser les inscriptions à la cantine, à la garderie et aux Taps pour la rentrée.

Le challenge est devenu très difficile quand Amandine la secrétaire générale nous a quittés.

L'engagement financier de la commune était important et nous ne pouvions reculer.

Une partie de l'équipe municipale s'est mise au travail, les Parents ont bien collaboré et nous étions prêts pour la rentrée.

Il y a encore quelques réglages à peaufiner, mais je pense qu'à La Toussaint tout fonctionnera bien.

Je veux remercier ceux qui se sont impliqués dans cette lourde opération.

L'équipe du secrétariat a reçu une formation et maintenant sous la responsabilité de Gregory, notre nouveau secrétaire général, elle a tous les atouts pour conduire cette nouvelle procédure.

Je profite de ce message pour vous informer que les travaux d'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques entre le pont de la SNCF et le carrefour de Réaumont-La Murette commenceront début octobre.

On ne perd pas son temps à St Cassien !

Le maire Guy Guilmeau



## Informations Communales

Le secrétariat de Mairie fait sa rentrée et apporte quelques petites nouveautés :

**de nouveaux horaires et de nouvelles personnes**

Grégory Deschamps (secrétaire général) et Loréna

Decotterd au côté d'Odile Locatelli vous accueillerons les

- **lundi** de 15h00 à 17h30
- **mardi** de 10h00 à 12h00 et de 16h00 à 18h00
- **jeudi** de 10h00 à 12h00
- **vendredi** de 16h00 à 18h00

Odile



Loréna



Grégory



### Réunion d'information publique Sur l'aménagement du RD 12

Vendredi 14 octobre à 19 h dans la salle des mariages

### Taille des haies

Pensez à tailler régulièrement vos haies et élaguer vos arbres en bordure des voies publiques, ceci pour deux raisons essentielles : faciliter le passage des engins mais aussi des cyclistes ou piétons et aussi éviter toutes chutes de branches sur les lignes électriques ou téléphoniques lors d'intempéries neigeuses. Cette attention est bien à la charge des propriétaires. Merci de ne pas abandonner les déchets au bord des routes ou n'importe où ! Utiliser les déchetteries.



### Permanences du RAM 2016/2017



A St Cassien, les permanences administratives RAM ont lieu les vendredis suivant de 16H à 18H à la mairie :

23/09 - 14/10 - 18/11 - 09/12 - 13/01 - 03/02 -  
24/02 - 24/03 - 14/04 - 12/05 - 09/06 - 30/06 -  
21/07 -

Pour contacter l'AIPE à Moirans : 04 76 35 66 75 -  
Aipe,association@orange.fr - <http://aiperam.canalblog.com>

### Inscription sur les listes électorales

Les demandes d'inscriptions peuvent être effectuées en mairie ou par correspondance à l'aide du formulaire prévu pendant toute l'année jusqu'au 31/12/2016 inclus. Les jeunes qui auront 18 ans au plus tard le 18/02/2017 doivent prendre contact avec la mairie au plus tard le 31/12/16, Pour tous, cette démarche est indispensable pour pouvoir voter à compter du 1<sup>er</sup> mars 2017.

### Recensement militaire (filles et garçons)

Toute personne de nationalité française doit se faire recenser à la mairie de son domicile entre la date de ses 16 ans et la fin du 3<sup>e</sup> mois suivant.

Démarche obligatoire et nécessaire pour toute inscription future aux examens (baccalauréat, BEP ... ) ainsi qu'au permis de conduire.

Venir en mairie avec le livret de famille, une pièce d'identité et un justificatif de domicile.